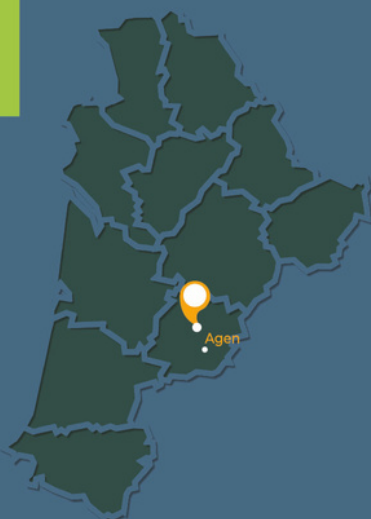


LIEU DE formation



Site de Ste Livrade

2215 Route de Casseneuil
47110 Ste Livrade-sur-Lot
Tél. 05 53 40 47 69
E-mail :
cfppa.ste-livrade@educagri.fr



LES OBJECTIFS

Pouvoir souscrire aux obligations réglementaires pour toutes les personnes qui conseillent, vendent et utilisent les produits phytopharmaceutiques.

LA FORMATION

Les certificats proposés :

- CERTIPHYTO CONSEIL,
- CERTIPHYTO VENTE,
- CERTIPHYTO DECIDEUR,
- CERTIPHYTO OPERATEUR.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Cours théoriques,
- Etudes de cas, sortie sur le terrain,
- Procédure et mise en place des E.P.I.,
- Équipements de protection individuelle.

LES MODES DE VALIDATION

Il existe 3 voies d'accès au certificat individuel :

- Sur diplôme obtenu dans les 5 ans précédant la demande,
- A la suite d'une formation intégrant la vérification des connaissances,
- A la suite de la réussite à un test de connaissances. (seuil de réussite minimum requis : de 15 à 25 bonnes réponses suivant la catégorie du certificat).

Une fois la demande validée par la DRAAF/DAAF, le certificat délivré est déposé sur le compte **service-public.fr** afin que le candidat puisse le télécharger.

Durée de validité : des certificats 5 ans.



ACTIVITÉS

- ✓ Ensemble des acteurs susceptibles d'utiliser des produits phytopharmaceutiques afin de protéger leur santé, l'environnement, et de les sensibiliser à la réduction de l'utilisation de ces produits.



un service
d'information
et d'orientation
vous aide à définir
votre parcours

contactez-nous
05 53 40 47 69

LE PUBLIC CIBLÉ

Chefs d'entreprise et salariés ayant comme missions l'utilisation, la vente, la distribution ou le conseil de produits phyto

PRÉREQUIS

Aucun.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Lieu : Sur tous les sites de l'Agrocampus et dans tout le Sud-Ouest

Dates : Sessions sur toute l'année : nous contacter

Rythme : journée de 7h

Durée : 14h à 28h suivant les certificats / 1h30 pour le test

CERTIPHYTO CONSEIL : 28h

CERTIPHYTO VENTE : 21h

CERTIPHYTO DECIDEUR soumis à agrément : 21h

CERTIPHYTO DECIDEUR non soumis à agrément : 14h

CERTIPHYTO OPERATEUR : 14h

*** Durée renouvellement :** 7h ou 14h suivant les certificats

COÛT DE LA FORMATION

Les coûts pédagogiques sont variables suivant le certificat choisi et peuvent être pris en charge en fonction de votre situation (VIVEA, OCAPIAT, CPF).

Nous contacter pour établissement d'un devis.

AUTRES INFORMATIONS

Personne à contacter : Patrick MASIN

Nombre de places ouvertes : de 6 à 20 selon le certificat

ACCESSIBILITÉ

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap permet l'accompagnement des personnes.

PLUS D'INFOS

WWW.AGROCAMPUS47.FR